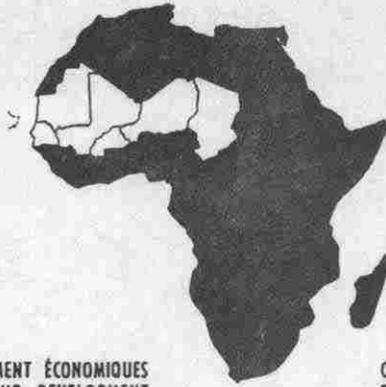


4319



OCDE/OECD

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

CILSS

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CLUB DU SAHEL

SAHEL D(87)304
Septembre 1987
Or. Fr.

DIFFUSION GÉNÉRALE

PROGRAMME DE TRAVAIL COMMUN
AUX SECRETARIATS DU CILSS ET DU CLUB DU SAHEL
POUR 1988-89

2102

Mots clés : Programme de travail/Stratégie
de développement/Population/Secteur privé/
Politique agricole/Développement rural/Mise
en valeur des ressources/Evaluation de l'aide

PROGRAMME DE TRAVAIL 1988/89

INTRODUCTION

A Ottawa, les 5 et 6 novembre 1987, le Groupe de Réflexion a examiné le "Projet de Programme de Travail commun aux Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel" [Sahel D(86)297]. Ce document présentait les activités proposées par les deux Secrétariats pour la période 1987/88 et situait ces activités dans le déroulement de leurs programmes communs depuis la création du Club du Sahel, en 1976.

Le Groupe de Réflexion a donné son avis pour l'orientation du Programme de Travail 1987/88 (voir en Annexe le résumé des discussions d'Ottawa).

Le document que nous présentons cette année au Groupe de Réflexion a deux objectifs :

- faire un rapport sur l'état d'avancement du Programme de Travail CILSS/Club en 1987,
- proposer différentes activités pour 1988/89.

I. ANALYSES ECONOMIQUES ET SOCIALES

1. Etude Prospective (Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel)

L'Etude Prospective des pays sahéliens (1985-2010) a été diffusée aux Membres du Groupe de Réflexion. Elle porte le titre suivant : "Le Sahel face aux futurs : dépendance croissante ou transformation structurelle".

A l'initiative du Club et du CILSS, quelques Sahéliens, choisis dans le monde politique, économique, universitaire et professionnel, se sont réunis à Paris en septembre pour analyser l'Etude Prospective ; comme les deux Secrétariats, ils ont pensé que l'Etude Prospective pouvait contribuer à la prise de conscience de la situation réelle du Sahel, des conséquences défavorables du scénario tendanciel et des possibilités d'infléchir l'avenir par une action volontaire.

Si le Groupe de Réflexion partage cet avis, on pourrait imaginer les suites de l'étude de la façon suivante :

- une réunion régionale de personnalités sahéliennes et de la Communauté internationale pour discuter sur l'Etude Prospective et sur les recommandations que l'on pourrait formuler à partir de l'Etude à l'intention des décideurs. Cette réunion serait accompagnée d'actions auprès des médias ;
- des réunions pour l'analyse de l'Etude Prospective dans les agences de coopération, à l'initiative de chacune d'entre elles. L'objet de ces réunions serait également d'en tirer des recommandations adressées aux décideurs de la politique d'aide ;

- l'application des méthodes de l'Etude Prospective au cas particulier d'un pays Membre du CILSS qui en ferait la demande ;
- la poursuite de la réflexion prospective sur certains thèmes. Différents travaux envisagés par les Secrétariats du CILSS et du Club vont dans ce sens. (Caractères novateurs de l'irrigation, réflexion sur un espace céréalier régional, mise en valeur raisonnée des ressources naturelles, enquêtes sur les méthodes permettant de développer les initiatives privées, études de cas portant sur des réalisations prometteuses dans différents domaines).

2. Bilan des ajustements structurels (Secrétariat du Club du Sahel)

La première réunion du Groupe de Réflexion a bien accueilli le document qui lui avait été soumis sur les programmes d'ajustement structurel dans les pays Membres du CILSS. Il a souhaité que la réflexion sur les ajustements structurels soit poursuivie. Le rapport d'étape présenté à la deuxième réunion du Groupe :

- poursuit le bilan des effets des programmes d'ajustement structurel commencé en 1986,
- analyse les méthodes utilisées par les agences d'aide pour accompagner ces ajustements.

L'Etude Prospective (page 239) fait ressortir les délicats problèmes de compatibilité entre la réduction de la demande (ajustement) et l'accroissement de l'offre (développement). Les aspects déflationnistes d'une politique de réduction de la demande peuvent l'emporter si cette réduction n'est pas assortie d'un effort d'épargne et d'investissement productif. A quelles conditions cet effort est-il possible ? Les auteurs de l'Etude Prospective estiment que ce problème mérite d'être étudié plus sérieusement qu'il ne l'a été jusqu'à présent. Outre l'étude de ces questions, le Secrétariat du Club mettra à jour chaque année le bilan des programmes d'ajustements structurels et traitera des répercussions de ces ajustements sur l'aide au Sahel en général.

3. Les politiques de population dans les pays Membres du CILSS (Secrétariat du CILSS et du Club du Sahel)

Le Groupe de Réflexion souhaitait que les Secrétariats étudient :

"Les politiques de population des pays du CILSS, les relations de ces politiques avec la croissance économique, la répartition spatiale des populations sahéliennes, la demande sociale et les autres facteurs qui pourraient éclairer les choix des Etats sahéliens".

Les Secrétariats ont eu des difficultés à trouver les compétences nécessaires pour mener à bien ces tâches. Ils ont ouvert des voies dans cette direction avec l'appui du Population Reference Bureau (Etats-Unis). Ils soumettent un premier travail sur les politiques de population dans le Sahel à l'appréciation du Groupe de Travail. Il s'agit essentiellement d'un premier inventaire des politiques appliquées dans ce domaine dans les Etats et du soutien qui leur est apporté par la communauté internationale. Le Secrétariat propose de poursuivre ce travail en 1988 en faisant préparer un plan d'activités communes entre le CERPOD et le Club.

4. Développement du secteur privé (Secrétariat du Club du Sahel)

Le Secrétariat du Club du Sahel a pris l'initiative d'une étude officieuse sur le secteur privé moderne au Sénégal et il s'est tenu au courant des études de certaines agences d'aide pour améliorer les connaissances sur le secteur privé informel. L'étude sur le Sénégal mériterait d'être approfondie et discutée avec les partenaires sénégalais et étrangers. Des études similaires pourraient être entreprises dans d'autres pays afin d'éclairer les décideurs sur les mesures qui permettraient de soutenir l'entreprise privée.

Le Secrétariat du Club du Sahel propose donc :

- d'apprécier la situation du secteur industriel moderne dans les différents pays du CILSS et d'assortir cette appréciation de propositions relatives aux conditions de son expansion,
- d'évaluer également les initiatives prises pour développer les micro-projets en vue de diffuser ces informations et de susciter, le cas échéant, d'autres initiatives du même genre.

Dans le domaine agricole, les deux Secrétariats ont entrepris des études sur le commerce privé des céréales dans les pays Membres du CILSS ainsi que sur les échanges régionaux et le commerce frontalier en Afrique de l'Ouest. Les actions entreprises pour encourager la transformation et la promotion des céréales vont également dans le sens du soutien des initiatives privées.

A la fin de 1988, on propose de discuter les résultats des travaux sur le secteur privé avec un groupe restreint de fonctionnaires des Etats sahéliens et des agences d'aide et d'entrepreneurs privés nationaux et étrangers.

5. Organisation du monde rural (Secrétariat du CILSS et du Club du Sahel)

Le programme de travail de 1987 a rappelé l'importance de la participation paysanne et de son intéressement aux actions de développement. Pour mieux comprendre les causes et les conséquences de la participation des populations, les deux Secrétariats ont analysé plusieurs programmes de développement rural au Burkina Faso, au Sénégal et au Mali. Les résultats seront étendus et améliorés ultérieurement en vue de nourrir les discussions d'un colloque projeté pour orienter la mise en valeur raisonnée des ressources naturelles dans le Sahel (juin 1988). Le rapport provisoire montre qu'il existe, dans le monde rural, des dynamismes dont on pourrait mieux tirer parti.

II. POLITIQUE CERELIERE

1. Colloque de Mindelo et suivi du Colloque (Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel)

Le temps fort de l'action CILSS/Club sur la politique céréalière a été le Colloque de Mindelo (1er-6 décembre 1986). Les Secrétariats ont publié les Recommandations et les Actes du Colloque de Mindelo et ils les ont diffusés.

A la suite du Colloque de Mindelo, le Mali a organisé un séminaire sur la politique céréalière. Les Secrétariats du CILSS et du Club y ont participé. Ils seront présents à toute rencontre sur la politique céréalière dans les différents pays du CILSS et s'ils peuvent contribuer à leur préparation, ils le feront.

Le Comité Restreint sur la politique céréalière commun aux deux Secrétariats s'est réuni à Paris en juin 1988. Il a donné son avis sur les travaux lancés après Mindelo, en particulier :

- l'étude sur un "espace céréalière régional". Dans une première étape, on a choisi le riz comme point d'application de l'étude. Les résultats de la recherche sont soumis au Groupe de Réflexion. Les deux Secrétariats sollicitent l'avis du Groupe sur l'extension de l'étude. Le Comité Restreint a fait, déjà, un certain nombre d'observations utiles (voir le compte rendu de la réunion de ce Comité). Les deux Secrétariats pensent qu'il serait nécessaire de créer un Groupe de travail pour suivre l'étude ;
- l'étude sur les échanges régionaux, le commerce frontalier et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. L'objet de l'étude est d'améliorer la connaissance des échanges régionaux, en particulier du commerce frontalier qu'il soit officiel, parallèle ou clandestin, afin de mieux définir et de mieux maîtriser les politiques agricoles qui doivent tendre vers la sécurité alimentaire régionale. L'étude doit être exécutée en deux ans. Un rapport d'étape sera établi à la fin de 1988 ;
- l'étude sur la transformation et la promotion des céréales locales. Cette étude doit analyser les réalisations pour la transformation des céréales dans quatre pays Membres du CILSS et porter la synthèse de ces analyses à une réunion régionale afin de lancer un programme de transformation et de promotion d'une certaine ampleur. On utilisera l'expérience acquise au cours de l'opération de transformation et de commercialisation du mil lancée au Sénégal avec l'appui de la France. Cette opération a été discutée à deux reprises dans le cadre du Club du Sahel, le 3 mars et le 27 mars 1987.
- l'étude sur le commerce privé des céréales dans les pays Membres du CILSS. Cette étude a pour objectif de préserver et d'accroître la concurrence entre commerçants privés, de proposer des mesures d'appui pour le développement du commerce et d'améliorer la collaboration entre les secteurs publics et privés des Etats du CILSS.

Il est bien entendu que ces différentes études ont des relations étroites. Les Secrétariats feront le nécessaire pour établir les relations et les complémentarités entre elles.

Le Colloque de Mindelo a montré que le bon usage de l'aide alimentaire est l'un des fondements de l'amélioration de la politique céréalière dans le Sahel. Il a proposé de créer une déontologie et une concertation organisée entre donateurs pour le déclenchement, l'exécution et la répartition de l'aide alimentaire. La réunion du Comité Restreint sur la politique céréalière tenue à Paris, en juin 1987, a proposé que la France soumette une proposition pour un "code de bonne conduite" relatif à l'aide alimentaire. Le Groupe de Réflexion en est saisi pour avis et pour l'organisation d'une négociation éventuelle entre donateurs.

Outre les actions qui viennent d'être citées, les Secrétariats du CILSS et du Club poursuivront leur collaboration en vue d'améliorer les informations sur les marchés céréaliers sahéliens. Le projet "Diagnostic Permanent" du CILSS, financé par le FED, est au coeur du système de recueil et de traitement des informations reçues des Etats Membres du CILSS. Agrhymet joue également un rôle croissant grâce à la mise au point d'un système d'analyses de photos satellites. En marge de ces systèmes, les Secrétariats ont créé un réseau pour se tenir au courant et diffuser les travaux entrepris de part et d'autre pour mieux connaître les marchés céréaliers. Ils font également une enquête légère sur l'évaluation des stocks paysans au Burkina Faso.

2. Réseau pour la prévention des crises alimentaires (Secrétariat du Club du Sahel)

En avril 1987, les deux Secrétariats ont organisé une réunion sous la présidence du CILSS et de la FAO pour préparer efficacement la lutte contre les sautériaux. Les résultats de la lutte semblent bons. Peut-être serait-il indiqué d'en faire un bilan de progrès et de prévoir les améliorations futures.

Comme il l'a fait depuis 3 ans, le Réseau pour la Prévention des Crises Alimentaires se réunira en novembre 1987 pour échanger les informations disponibles sur la récolte céréalière dans le Sahel, sur les stocks et sur les besoins éventuels d'aide alimentaire. Un document sur les systèmes d'alerte précoce permettra de faire le point sur l'évolution des différents systèmes ainsi que des propositions pour améliorer leurs complémentarités.

III. POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET MISE EN VALEUR RAISONNEE DES RESSOURCES NATURELLES

1. Hydraulique villageoise (Secrétariat du CILSS et du Club du Sahel)

De 1977 à 1985, l'aide extérieure a investi environ \$ 600 millions pour le développement de l'hydraulique villageoise sahélienne. Malgré l'importance absolue et relative (5 % de l'APD) de cette somme, il reste encore beaucoup à faire pour satisfaire les besoins des villages en eau potable.

Avant d'aller plus loin, toutefois, on peut se demander s'il ne convient pas de tirer parti des réussites et des échecs. Les échecs sont nombreux. Le rapport coûts/bénéfices des opérations est faible.

Les Secrétariats ont demandé à une équipe de consultants d'étudier quelques réussites parmi les programmes d'hydraulique villageoise afin de comprendre les causes de leur succès. Ils pensent que l'application généralisée des méthodes de réussite pourrait être féconde mais ils sont conscients que, pour le faire, il convient de changer les méthodes utilisées jusqu'à présent par les Etats sahéliens et les agences d'aide. Les Secrétariats proposent, dans un premier temps, de réunir les responsables de l'hydraulique dans les différentes agences de coopération et de leur demander de réfléchir ensemble sur les conséquences à tirer du rapport CILSS/Club pour les interventions futures. Le Groupe de Réflexion est prié de donner son avis sur cette proposition.

2. Cultures irriguées (Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel)

Les deux Secrétariats exécutent une enquête sur les cultures irriguées au Niger, au Burkina Faso, au Sénégal, en Gambie. L'enquête a pour buts principaux :

- de mettre à jour les diagnostics faits en 1979/80 dans les périmètres encadrés,
- d'étudier les résultats obtenus par l'irrigation privée au moyen d'un échantillon d'analyses tirés des systèmes d'exploitation familiaux,
- de créer dans chacun des pays un comité sur l'irrigation au sein duquel les responsables nationaux et les experts étrangers pourront suivre ensemble les évolutions de l'irrigation et les soutenir avec efficacité.

Une équipe de consultants néerlandais, américains, français, s'est réunie à Dakar, en février 1987, avec les responsables des pays concernés pour s'entendre sur les buts et sur les méthodes de l'étude. La même équipe s'est rendue ensuite au Burkina et au Niger pour travailler avec la cellule nationale chargée d'établir un premier rapport. Elle est revenue dans ces pays en juin et en août pour prendre connaissance du rapport de la cellule nationale, le discuter avec les auteurs et recommander des modifications. Les rapports sur le Niger et le Burkina seront disponibles à la fin de 1987.

Le même travail doit être entrepris au Sénégal et en Gambie, mais on a pensé qu'il serait préférable d'attendre les résultats des deux premières études avant d'en entreprendre d'autres.

Les études sur l'irrigation seront discutées par une réunion d'experts nationaux dans chacun des pays concernés.

3. Elevage

Les deux Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel ont effectué une analyse approfondie du secteur de l'Elevage au Niger, au Burkina Faso et au Mali. Les trois documents, disponibles depuis juin 1987, donnent un bilan de la situation actuelle, une description des facteurs de blocage et de développement et les éléments d'une stratégie à court et à moyen termes.

Au Niger, le document a eu un impact réel sur le développement de la politique de l'élevage : un programme régional a été défini par la Banque Mondiale pour l'Est du pays selon les lignes directrices décrites dans le document.

En 1987, les Secrétariats du CILSS et du Club ont aidé le gouvernement burkinabé à définir une stratégie à court et moyen termes pour l'élevage et à préparer une réunion technique de concertation avec les donateurs.

Une mission constituée de deux consultants (CILSS/Club) a eu lieu en juin (rapport de mission et document stratégie disponibles). Les consultants ont fait le point sur la situation actuelle de l'élevage au Burkina, ont assisté les services concernés à définir une stratégie s'intégrant dans la politique des "trois luttes" et dans le plan d'aménagement des terroirs villageois, adopté par les autorités burkinabé et ont tenu une réunion technique avec les services nationaux. Une réunion de concertation aura lieu à l'automne et sera préparée par le consultant CILSS.

Les Secrétariats du CILSS et du Club ont préparé les termes de référence pour une mission au Sénégal et en Mauritanie afin de faire le bilan de la politique de l'élevage dans ces pays et des activités en cours.

La mission des deux consultants (CILSS/Club) est prévue pour cet automne.

4. Ecologie et reboisement

Plans Directeurs nationaux de lutte contre la désertification et réunions avec les bailleurs de fonds

Un séminaire régional des pays membres du CILSS et des donateurs, tenu à Nouakchott en novembre 1984, a élaboré une stratégie de lutte contre la désertification qui tient en compte tous les secteurs de production. Les axes principaux de la stratégie sont l'engagement total et volontaire des populations, l'approche globale (multi-sectorielle), la préservation du capital foncier et écologique et la réhabilitation de son potentiel productif.

La réunion de Nouakchott a rassemblé pour la première fois tous les directeurs sahéliens de l'agriculture, de l'élevage et des eaux et forêts. L'élaboration de la stratégie a permis la préparation, au niveau national, des plans directeurs de lutte contre la désertification, qui devraient fournir des lignes directrices aux planificateurs et aux donateurs. Jusqu'à maintenant, les plans ont été préparés et approuvés, avec l'appui du CILSS et du Club, par le Niger, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Mali et le Cap Vert. Des plans sont en préparation pour le Tchad, le Sénégal et la Gambie, et envisagés éventuellement en Guinée Bissau en 1988 ou 1989.

Les plans ont fait l'objet de réunions nationales de concertation avec les donateurs au Niger (juin 1985), en Mauritanie (juin 1986), au Burkina Faso (janvier 1987) et au Mali (juin 1987). Des réunions sont envisagées pour le Tchad vers la fin de 1987 et en Gambie, au Sénégal et au Cap Vert en 1988. Ces réunions ont pour objectifs la concertation entre les autorités nationales et les bailleurs de fonds dans le pays sur la substance du plan (stratégie, orientation générale et programmes) et l'intégration de ces programmes avec le programme quinquennal national de développement.

Synthèse des évaluations retrospectives des projets forestiers et de gestion des ressources naturelles dans le Sahel

Après consultation avec les donateurs intéressés, le Club est en train d'analyser 23 documents d'évaluation de projets qu'ils lui ont été soumis afin d'avancer ses connaissances et sa compréhension des facteurs de réussite (ou d'échec) des projets. Les conclusions de cette synthèse seront soumises à un groupe informel d'experts qui donnera son avis sur la version finale du document.

5. Développement rural et écosystèmes : une réflexion en profondeur s'impose

On constate, dans le Sahel, la généralisation de phénomènes qui témoignent de la rupture de l'équilibre écologique : dégradation des pâturages, diminution de la fertilité des sols consacrés aux cultures pluviales, disparition de la forêt. Si plusieurs zones du Sahel sont encore sous-peuplées, les zones méridionales par exemple, tout le reste de la région est, avec les systèmes de production actuels, surpeuplé ou en voie de l'être à bref délai.

Comme les autorités des Etats sahéliens ne paraissent pas assez conscientes des enjeux et que les aides pour "reboiser", valoriser les cultures pluviales, lutter contre la dégradation des sols, conserver les eaux, rencontrent de grandes difficultés, on se rend compte qu'il faut faire "autrement" pour tenter de renverser les tendances défavorables. Il faut accélérer la prise de conscience des enjeux, réfléchir sur la mise en valeur raisonnée des différentes zones écologiques et soutenir beaucoup plus vigoureusement les dynamismes existants dans le monde rural.

On constate un changement d'approche dans la politique de développement de plusieurs donateurs. Les projets sectoriels sont remplacés par des programmes intégrés visant une zone ou une région et le développement de l'ensemble du potentiel de ladite région. Depuis quelques années, on s'est rendu compte que la pérennité d'un processus de développement dépend de la façon dont on appréhende et maîtrise l'ensemble des facteurs qui jouent un rôle dans le sous-développement actuel. Par exemple, le développement de l'agriculture pluviale par l'introduction de la culture attelée et d'engrais risque d'échouer si l'on n'introduit pas en même temps des activités visant à la défense et à la restauration des sols et à l'aménagement des champs. Autre exemple, le développement de l'élevage dépend largement de l'introduction d'un code rural, de l'intégration de l'agriculture et de l'élevage, de l'intensification de l'agriculture et d'aménagement des pâturages.

Si plusieurs donateurs sont acquis à l'idée qu'il faut agir de façon intégrée, un aperçu global des programmes de développement intégré montre que les résultats sont maigres et la discussion sur des approches alternatives stagne faute d'idées nouvelles.

Les Secrétariats du CILSS et du Club sont dans la position privilégiée de pouvoir entamer une réflexion sur ces questions. Ils proposent d'organiser un colloque à cette fin en juin 1988, en collaboration avec le Programme allemand CILSS.

Ils veulent, en particulier, repérer dans les différentes zones écologiques des pays du CILSS les opérations appuyées par l'aide publique, les ONG et les opérations autonomes qui parviennent à protéger le milieu, inverser sa dégradation, améliorer le niveau de vie paysan, favoriser son intégration dans l'économie moderne. Ils veulent montrer les caractères originaux de ces opérations, les causes de leur réussite et proposer les méthodes et les moyens qui permettraient de les étendre. L'organisation d'un Colloque constitue l'un des meilleurs moyens d'activer la réflexion et la communication et de valoriser les travaux du Club. Le Colloque proposé pourrait également apporter le point de vue des zones rurales sur les réflexions de Mindelo qui selon certains participants ont donné trop de poids aux décideurs urbains et commerçants.

Les deux Secrétariats souhaitent recueillir les avis du Groupe de Réflexion sur cette proposition.

IV. ANALYSE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (Secrétariat du Club du Sahel)

Comme chaque année, le Secrétariat du Club du Sahel présente une analyse de l'Aide Publique au Développement attribuée aux pays Membres du CILSS pendant la période 1975-1985.

Cinq caractères principaux ont marqué l'évolution de l'aide publique :

- les engagements ont augmenté, en moyenne, de 4 % par an en valeur réelle ;
- les pays du Sahel reçoivent, par tête d'habitant, environ le double de l'aide attribuée aux autres pays africains ;
- le nombre de pays de l'OCDE qui se sont dotés de programmes pour le Sahel a augmenté, le volume de leur aide s'est accru ; celui des pays de l'OPEP a diminué depuis le reflux du prix du pétrole,
- entre 1975 et 1985, 65 % des aides ont visé des investissements et 35 % des dépenses de fonctionnement et d'aide alimentaire. Cette tendance s'est inversée pendant la période suivante aux dépens de l'investissement (50 % des engagements en 1985) ;
- le volume de l'aide pour l'investissement dans certains secteurs clés pour le développement du Sahel, en particulier les cultures vivrières et l'écologie-reboisement est resté très faible au cours des dix dernières années.

Les Etats sahéliens paraissent mal informés sur l'évolution et la répartition de l'aide publique. Aussi les deux Secrétariats feront-ils un effort pour mieux diffuser les résultats de leurs analyses annuelles.

V. SOUTIEN INSTITUTIONNEL DU SYSTEME CILSS

Au cours de la dernière année, le Secrétariat du CILSS a poursuivi l'exécution des décisions du Conseil des Ministres de mai 1985 sur la restructuration. De nouveaux textes statutaires (règlement intérieur, règlement financier, statut du personnel) sont entrés en vigueur ainsi que de nouvelles procédures budgétaires et comptables. Pour la première fois en 1986-87, le CILSS a appliqué le système de programmation par objectifs (rationalisation des choix budgétaires). Il a publié un budget consolidé par source de financement (Etats membres, donateurs, et par nature de dépenses). Ce système a été informatisé. En 1988, le Secrétariat Exécutif prévoit de réviser certains aspects de la gestion du personnel. Les procédures pour le recrutement du personnel du Secrétariat et de ses consultants seront améliorées. Un système simple d'évaluation du rendement du personnel sera élaboré, sur la base de descriptions de tâches, pour tous les postes de niveau cadre au Secrétariat Exécutif.

Il est prévu enfin que le Secrétariat du Club apporte son soutien à l'application à l'INSAH des procédures de gestion budgétaires et comptables en vigueur au Secrétariat Exécutif. La décision dépendra des conclusions et recommandations du Comité ad hoc sur le redressement de l'INSAH.

VI. DIFFUSION DE L'INFORMATION

Le Club du Sahel est un carrefour d'informations sur les pays sahéliens et sur les politiques d'aide au Sahel des pays Membres de l'OCDE.

Le Secrétariat du Club du Sahel a poursuivi l'édition et la diffusion de ses études sectorielles et des comptes rendus des réunions de concertation les plus importantes. Il a également publié les recommandations puis les Actes du Colloque de Mindelo. Une Lettre d'Information a tenu au courant des activités du CILSS et du Club du Sahel toutes les personnes en relation proche ou lointaine avec eux. Le Club du Sahel s'est enfin doté d'une brève plaquette de présentation.

Pour 1988, quatre axes se dégagent de la politique de diffusion de l'information :

- une réorganisation et une informatisation de la documentation la rendant plus accessible, notamment aux consultants recommandés au Club du Sahel par les agences de coopération ;
- un effort sera fait pour améliorer la publication des études, notamment par la réalisation de brefs dossiers synthétiques portant sur des thèmes clefs (tels que l'élevage dans le Sahel, les politiques de population, ...) ;
- une Lettre d'Information de facture simple, mais rapide et d'une fréquence plus élevée que par le passé constituera une source d'informations multiples (présentation des réunions et études récentes, calendrier des échéances à venir, etc.) pour tous les partenaires du Club du Sahel ;
- enfin, un soin tout particulier sera accordé à la diffusion d'ouvrages de fond, tels que l'Etude Prospective ou les Actes du Colloque, qui regroupent les meilleures réflexions initiées ou rassemblées par le Club du Sahel.

RESUME DES DISCUSSIONS TENUES AU SEIN DU
GROUPE DE REFLEXION, A OTTAWA (CANADA)

les 5 et 6 novembre 1986

Sur le rôle du Club du Sahel

Les participants sont convenus que l'avantage du Club du Sahel est d'être une structure officieuse où chacun a la possibilité de mieux se connaître, se comprendre, de faire passer des informations et des idées, d'aborder des problèmes de politique économique et sociale et de politique d'aide importants pour le développement des Etats sahéliens. Les participants estiment que la symbiose entre les Secrétariats du CILSS et du Club facilite le dialogue entre les partenaires sahéliens et non sahéliens. Toutefois l'un d'entre eux estime que le Club devrait mettre l'accent sur le rôle de concertation entre les agences de développement.

Sur le programme de travail

A l'exception d'un participant qui estime que le CILSS devrait avoir un programme de travail autonome, les participants sont convenus qu'il est bon que les Secrétariats du Club et du CILSS aient un programme de travail commun. Ce programme doit refléter les priorités des Etats sahéliens et des agences de coopération. La discussion a montré que le Secrétariat du CILSS reçoit de ses Membres des instructions officielles pour son programme de travail. Le Secrétariat du Club reçoit officieusement certaines idées de la part des agences qui le soutiennent. Il appartient aux deux Secrétariats de trouver les domaines sur lesquels ils peuvent travailler ensemble. Bien entendu, le Secrétariat Exécutif du CILSS aura toujours des activités particulières puisque son mandat est plus large que celui du Secrétariat du Club du Sahel et qu'il doit répondre aux directives des institutions qui le gouvernent. Il est normal également que le Secrétariat du Club ait des activités propres, si ses participants en expriment le voeu.

Priorités dans le programme de travail commun

Les participants ont trouvé un consensus sur le programme de travail commun mais ils ont donné une certaine priorité aux activités de politique économique, c'est-à-dire :

- l'étude prospective : ils ont exprimé le voeu de discuter cette étude avant qu'elle ne soit diffusée ;
- la politique céréalière régionale : ils sont convenus qu'on verra plus clair dans les orientations du programme de travail sur ce thème après le Colloque de Mindelo (1er-6 décembre 1986) ;
- les subventions à l'agriculture dans le Sahel ;
- les politiques de population, en particulier les relations de ces politiques avec la croissance économique, la répartition spatiale des populations sahéliennes, la demande sociale et les autres facteurs qui pourraient éclairer les choix des Etats sahéliens ;

- le développement du secteur privé. Sur ce point, tout en appréciant la démarche prudente proposée par les deux Secrétariats, les participants les ont incités à faire un diagnostic général des possibilités et des conditions d'une intervention plus dynamique du secteur privé dans le Sahel.

Les participants ont marqué leur accord pour les activités sectorielles inscrites dans le programme de travail commun. Ils leur ont donné, toutefois, une priorité un peu moins forte que pour les activités de politique économique et sociale, s'il est nécessaire de faire des choix, pour des raisons de compétences humaines et de disponibilités financières.

Les participants ont proposé :

- de poursuivre la réflexion sur le secteur de l'irrigation mais ils ont recommandé aux Secrétariats du CILSS et du Club de tenir compte de ce qui a déjà été fait et de mettre l'accent sur les évolutions nouvelles les plus prometteuses pour l'irrigation ;
- d'attacher plus d'importance au développement des cultures pluviales. Le Secrétariat du Club a donné des informations sur les travaux qui ont déjà été faits dans le cadre CILSS/Club. Il transmettra aux participants les bilans-diagnostic qui ont été élaborés pour cinq pays du CILSS, ainsi que la synthèse régionale de ce travail. En retour, les participants lui transmettront leurs propositions et leurs commentaires ;
- de mener à bien les travaux sur l'élevage, l'hydraulique villageoise et le secteur prioritaire de l'écologie-reboisement, travaux qui peuvent apporter des éclairages utiles pour l'évolution de la politique des Etats sahéliens et de la politique d'aide.

Les commentaires sur le réseau pour la prévention des crises alimentaires ont montré que le réseau est informel et modeste. Il est un forum pour l'échange d'informations et pour la préparation d'actions plus ordonnées dans les différents domaines dont il s'occupe (connaissances annuelles sur les récoltes, les stocks, utilisation d'aides alimentaires, système d'alerte précoce, etc...). Le réseau ne doit pas se substituer à d'autres organisations dont le mandat est opérationnel.

Activités particulières du Secrétariat du Club

Les participants ont jugé que l'analyse annuelle de l'aide publique au développement attribuée aux pays du Sahel est utile.

La discussion sur les ajustements structurels a, de l'avis général, été considérée comme très intéressante et les participants ont félicité le Consultant du Club du Sahel, M. André Martens, pour son excellent travail.

La discussion sur les ajustements structurels a permis d'aborder de nombreux problèmes liés au processus d'ajustement, en particulier : (1) la compatibilité entre l'ajustement structurel et la croissance économique dans les pays du Sahel, (2) les liens entre la réussite de l'ajustement structurel et les conceptions que l'on peut avoir sur les choix de politique économique et sociale pour le Sahel, (3) les problèmes que l'ajustement structurel peut poser aux groupes de population les plus démunis et les plus vulnérables (problèmes d'un ajustement structurel au visage humain) et, d'une façon

plus générale, (4) les conséquences des ajustements structurels pour les programmes et les projets bilatéraux des agences d'aide. Ce premier tour d'horizon, au sein du Groupe de Réflexion, a montré qu'il existe de nombreux problèmes à résoudre : certains problèmes ressortent de la circulation de l'information sur les ajustements structurels, en particulier la circulation des documents préparés par le FMI et la Banque Mondiale (documents qui devraient pouvoir faire l'objet de commentaires par les agences de coopération) ; d'autres problèmes ressortent de choix de politique économique et sociale et de politique d'aide plus fondamentaux sur lesquels il convient de réfléchir en concertation.

Le Groupe de Réflexion a estimé que la réflexion sur les ajustements structurels devrait être poursuivie. Certains thèmes de réflexion ont été évoqués, par exemple :

- il pourrait être utile de faire une typologie des complémentarités possibles entre les actions des aides bilatérales et les actions prévues par le FMI et la Banque Mondiale au titre des ajustements structurels ;
- on pourrait également faire l'inventaire des changements à introduire dans les programmes d'aide bilatéraux pour faciliter les ajustements structurels ;
- les mesures à prendre pour éviter les ajustements sociaux les plus douloureux devraient faire l'objet d'un examen attentif ;
- il conviendrait de voir comment les aides bilatérales peuvent soutenir les réformes propices à la création d'un environnement économique plus favorable au succès des programmes et des projets de développement dans le Sahel.

Les participants sont convenus que la Banque Mondiale et le FMI devraient être associés très étroitement à la réflexion future sur les ajustements structurels. Le document diffusé au Groupe de Réflexion pour faciliter la présente discussion devra garder un caractère strictement officieux.

Activités particulières du Secrétariat du CILSS

A propos des activités particulières du Secrétariat du CILSS, le Secrétaire Exécutif du CILSS a souligné qu'en aucun cas, il n'entraîne dans les intentions du CILSS de se substituer à ses Etats Membres. Les activités du CILSS ont pour objet de soutenir les Etats. L'un des meilleurs moyens pour le faire est de recueillir, d'analyser, de diffuser les informations disponibles dans tous les domaines couverts par le mandat de l'Organisation.

Les participants sont convenus que :

- les activités liées au "diagnostic permanent" du secteur agricole sahélien et celles de la "cellule régionale pour la sécurité alimentaire" sont très importantes pour l'analyse de la politique céréalière dans le Sahel. A leur avis, ces activités doivent être poursuivies ;

- les activités liées aux foyers améliorés devraient, à leur sentiment, prendre le caractère d'un réseau d'information léger entre les Etats sahéliens ;
- la cellule régionale sur la protection des végétaux a un rôle à jouer dans un ensemble d'actions entreprises dans ce domaine, mais la place de la cellule est probablement à Niamey, au sein d'Agrhymet ;
- un participant a souligné l'intérêt de mieux faire connaître les activités du CILSS dans les Etats Membres. Toutes sortes de moyens peuvent être utilisées : les échanges inter-Etats sont l'un de ces moyens, mais ils doivent être bien structurés et bien organisés ;
- si le CILSS souhaite sensibiliser les jeunes et les populations rurales aux problèmes de lutte contre la sécheresse et de lutte contre la désertification, peut-être pourrait-il utiliser le canal des ONG et encourager par ce biais les réseaux d'information non étatiques ;
- la première phase du projet AGIR a été utile aux Etats sahéliens. La deuxième phase devrait être entreprise ;
- améliorer l'efficacité des représentants nationaux du CILSS est indispensable si le CILSS veut pouvoir disposer d'appuis et de relais d'information dans les Etats sahéliens.

La discussion sur l'Institut du Sahel a montré que les projets USED et RESADOC ont fait du bon travail, et que ce travail doit être poursuivi. A l'exception de ces projets, toutefois, l'INSAH a souffert d'un isolement qu'il avait créé lui-même et d'une hésitation permanente sur son mandat : il n'a jamais pu décider s'il devrait coordonner la recherche sahélienne ou faire des recherches lui-même. L'INSAH est en danger, sa réputation n'est pas bonne et dans les systèmes de coordination de la recherche en Afrique qui s'organisent actuellement, sa place n'est pas assurée.

L'INSAH pourrait avoir un rôle si l'institution se réformait en profondeur. A cet égard :

- d'abord, on a conseillé au Secrétaire Exécutif du CILSS de convaincre le responsable du SPAAR que l'INSAH peut avoir un rôle utile de coordination de la recherche pour la région sahélienne ;
- ensuite, les participants ont invité M. Brah a réunir les agences de coopération qui s'intéressent à l'INSAH afin de discuter avec elles un nouveau mandat pour l'INSAH, un programme de travail et un système de co-gestion de cette institution.

L'INSAH de demain ne saurait ressembler à l'INSAH d'hier. Il sera donc nécessaire que le Secrétaire Exécutif présente au Conseil des Ministres des propositions de réforme de l'INSAH et qu'il les fasse accepter.

Amélioration des mécanismes de concertation CILSS/Club à différents niveaux

Les participants sont convenus que les mécanismes créés dans le cadre du système CILSS/Club pouvaient contribuer à soutenir les efforts de concertation et de dialogue entre les agences de coopération et les Etats sahéliens. Ils ont marqué leur accord sur les mesures suivantes :

- dialogue annuel avec le Conseil des Ministres du CILSS sur quelques questions d'importance particulière pour les efforts conjoints de développement dans le Sahel. Le principe d'un tel dialogue a déjà été accepté par le Conseil des Ministres du CILSS à Nouakchott en décembre 1985. Le dialogue devra être soigneusement préparé. Le Groupe de Réflexion pourrait utilement se réunir pour se concerter sur les sujets qui seront discutés avec les Ministres à l'occasion de leurs Conseils annuels ;
- concertation périodique et officieuse des représentants des agences de coopération qui le souhaitent à Ouagadougou, à propos du suivi du programme de travail du système CILSS/Club et des concours humains et financiers que les agences peuvent apporter au CILSS en vue de soutenir ce programme. Les participants ont estimé que les efforts entrepris pour établir un budget clair des institutions du CILSS doivent être poursuivis.

La discussion a montré que la bonne organisation de la concertation à l'échelon national n'est pas une question facile à résoudre. La préoccupation des Secrétariats du CILSS et du Club est que leurs travaux conjoints soient bien utilisés et que ces travaux aient une influence tant sur l'évolution des politiques de développement dans les Etats sahéliens que sur l'évolution des politiques d'aide. Tout le monde est d'accord que les concertations à l'échelon national doivent se faire à l'initiative et sous l'égide des gouvernements concernés. De telles concertations sont prévues dans le suivi des Tables Rondes et des Groupes Consultatifs. Il convient qu'elles soient bien préparées. Les Secrétariats du CILSS et du Club ont demandé que les agences de coopération facilitent l'effort de concertation à l'échelon national qu'ils mènent ensemble, en lui attribuant une certaine importance et, le cas échéant, un appui. De leur côté, ils s'efforceront de mieux faire connaître leurs documents et d'inciter le correspondant national du CILSS à intéresser les représentations nationales des agences de coopération à leurs travaux communs.

L'avenir du Groupe de Réflexion

Les membres du Groupe de Réflexion se sont félicités de l'initiative prise par le Canada pour la création du Groupe de Réflexion. Ils ont souligné que la première discussion du Groupe avait été franche et positive. Ils ont félicité le Secrétariat du Club du Sahel pour la qualité des documents soumis au Groupe et M. André Gingras pour l'excellence de sa présidence.

Il a été convenu que le Groupe se réunira en novembre 1987 pour préparer le dialogue entre les agences de coopération et le Conseil des Ministres du CILSS qui se tiendra en janvier 1988. Les résultats de ce dialogue seront soumis au Sommet des Chefs d'Etat du CILSS qui suivra immédiatement le Conseil des Ministres. Parmi les sujets à discuter, l'étude prospective et la politique céréalière des Etats sahéliens devraient avoir une place privilégiée.

M. Bisaz (Suisse) a offert d'accueillir la prochaine réunion du Groupe de Réflexion, en novembre 1987.